



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 18

Suffrages exprimés: 22

République Française

Délibération N° 2020-07
Conseil Municipal du 29 Janvier 2020

DATE DE CONVOCATION : 23 Janvier 2020

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU – F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI – S. LABROUSSE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS: M. THINON-CLERC – K. GAI – K. PERROIS – S. LABROUSSE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VILLEGER

OBJET : CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE GRAND COGNAC POUR L'HÉBERGEMENT DES SERVICES DE LA Maison France SERVICE

Le conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac stipulant la prise de compétence optionnelle création et gestion des Maisons France Services

Considérant les accords de mise à disposition du personnel communal auprès de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac pour l'ouverture et le fonctionnement de la Maison France Service sise à Châteauneuf sur Charente

Considérant la propriété communale de la ville de Châteauneuf sur Charente d'un bien situé au 1 rue Aristide Briand pouvant accueillir les services de la structure Maison France Service

Considérant la possibilité de mettre à disposition les locaux communaux auprès de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac pour ce service

Après en avoir délibéré et par 22 voix POUR

AR PREFECTURE

016-211600903-20200129-2020_7-DE

Regu le 31/01/2020

AUTORISE le maire à signer la convention et tous documents afférents à la mise à disposition des locaux communaux auprès de la communauté d'agglomération pour l'ouverture et le service de la Maison France Services sise au 1 rue Aristide Briand à Châteauneuf sur Charente

DIT que la mise à disposition débute au 1^{er} février 2020.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le signataire

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE